

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 03217

Numéro SIREN : 484 753 272

Nom ou dénomination : A.G.I. EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2024 sous le numéro de dépôt 10909

A.G.I EXPERTISE

Société par actions simplifiée au capital de 300.000 €

Siège social : 23, Boulevard d'Annam

13016 MARSEILLE

R.C.S. MARSEILLE 484 753 272

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze avril à 10 heures, les associés de la société « A.G.I EXPERTISE » se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social de la société, au 23, Boulevard d'Annam 13016 MARSEILLE, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Laurent ICOLE	990 actions
- La société TIGRIS	2010 actions

Soit au total 3.000 actions	soit.....	3.000 actions
sur les 3.000 actions composant le capital social.		

Monsieur Michaël ATTAS, Président de la société TIGRIS, elle-même Présidente et associée de la Société, préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du Président,
- les statuts de la Société ;
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces, conformément aux dispositions statutaires, ont été mises à la disposition des associés dans les délais statutaires requis avant la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Nomination de la société ABYLIA en qualité de Directeur Général de la Société ;
- Nomination de la société SL OFFICE en qualité de Directeur Général de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le président de séance donne lecture du rapport du Président de la Société.

Puis le président de séance ouvre la discussion.

Les associés présents formulent leurs observations sur les résolutions proposées.

Plus personne ne demandant la parole, le président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

DS DS
 

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer en qualité de Directeur Général de la société, sans limitation de durée, et ce avec effet à compter de ce jour :

La société ABYLIA, société à responsabilité limitée à associé unique d'expertise comptable au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est sis 75 boulevard du Redon, Bâtiment C – 13009 MARSEILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 922 263 108,

Qui sera représentée par Monsieur Sébastien FRIAS, demeurant Bâtiment C 75 Boulevard du Redon 13009 MARSEILLE.

Qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs que le Président de la société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts aux décisions collectives des associés.

Votes « pour » : 3.000
Votes « contre » : 0
Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer en qualité de Directeur Général de la société, sans limitation de durée, et ce avec effet à compter de ce jour :

La société SL OFFICE, société à responsabilité limitée à associé unique d'expertise comptable au capital de 300,00 €, dont le siège social est sis 9 Square Michelet – 13009 MARSEILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 834 760 829 ;

Qui sera représentée par Monsieur Simon LOBELSON, demeurant 9 Square Michelet – 13009 MARSEILLE.

Qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs que le Président de la société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts aux décisions collectives des associés.

Votes « pour » : 3.000
Votes « contre » : 0
Abstention : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Votes Pour : 3.000

Votes Contre : 0

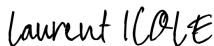
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Laurent ICOLE

Associé

DocuSigned by:

3985039DD27047F...

Pour la société TIGRIS

Associée

Son Président

Monsieur Michaël ATTAS

DocuSigned by:

8CCD620D10A44B0...

Monsieur Michaël ATTAS

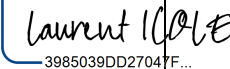
Président de séance

DocuSigned by:

8CCD620D10A44B0...

A.G.I EXPERTISE
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 €
Siège social : 23, Boulevard d’Annam
13016 MARSEILLE
R.C.S. MARSEILLE 484 753 272

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2024

ASSOCIE Nom, Prénoms, Adresse	NOMBRE DE TITRES	NOMBRE DE VOIX	MANDATAIRE (Nom, Prénoms, Adresse)	SIGNATURE
Monsieur Laurent ICOLE 148 boulevard Baille – 13005 MARSEILLE	990	990		DocuSigned by:  3985039DD27047F...
La société TIGRIS 23 boulevard d’Annam – 13016 MARSEILLE	2010	2010		DocuSigned by:  8CCD620D10A44B0...

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que tous les associés sont présents ou représentés, totalisant 3.000 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 3.000 voix.

Monsieur Michael ATTAS
Président de séance

DocuSigned by:

8CCD620D10A44B0...